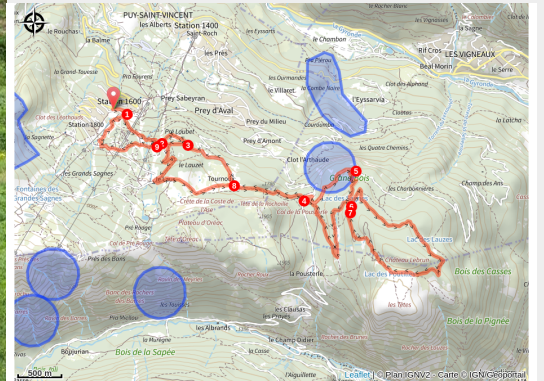


VTTAE N°14 - Les Grandes Têtes

Hautes-Alpes



Grandes Têtes (Thibaut Blais)



Un circuit panoramique entre forêt et grandes clairières.

Il faut d'abord traverser la station de ski de Puy Saint Vincent pour rejoindre le plateau de Tournoux, au cadre bucolique puis le col de la Pusterle. De là, départ pour le très panoramique tour des Têtes. Un régal.

Infos pratiques

Pratique : VTTAE

Durée : 1 h 45

Longueur : 15.0 km

Dénivelé positif : 711 m

Difficulté : Vert (très facile)

Type : Boucle

Thèmes : Col, Faune, Flore

Itinéraire

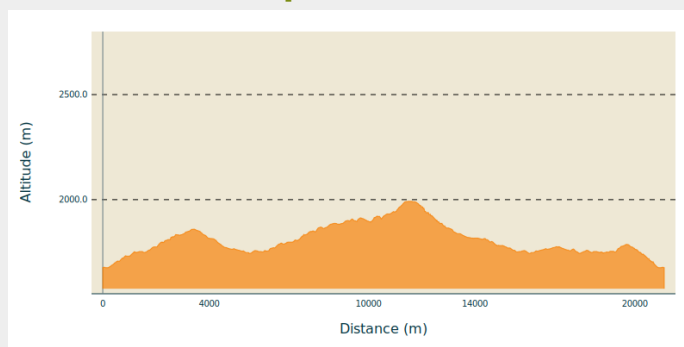
Départ : Parking Résidence La Voile, Puy Saint Vincent 1600

Arrivée : Parking Résidence La Voile, Puy Saint Vincent 1600

Balisage : 🚩 VTT FFC boucle locale

Communes : 1. Puy-Saint-Vincent
2. Les Vigneaux
3. L'Argentière-la-Bessée

Profil altimétrique

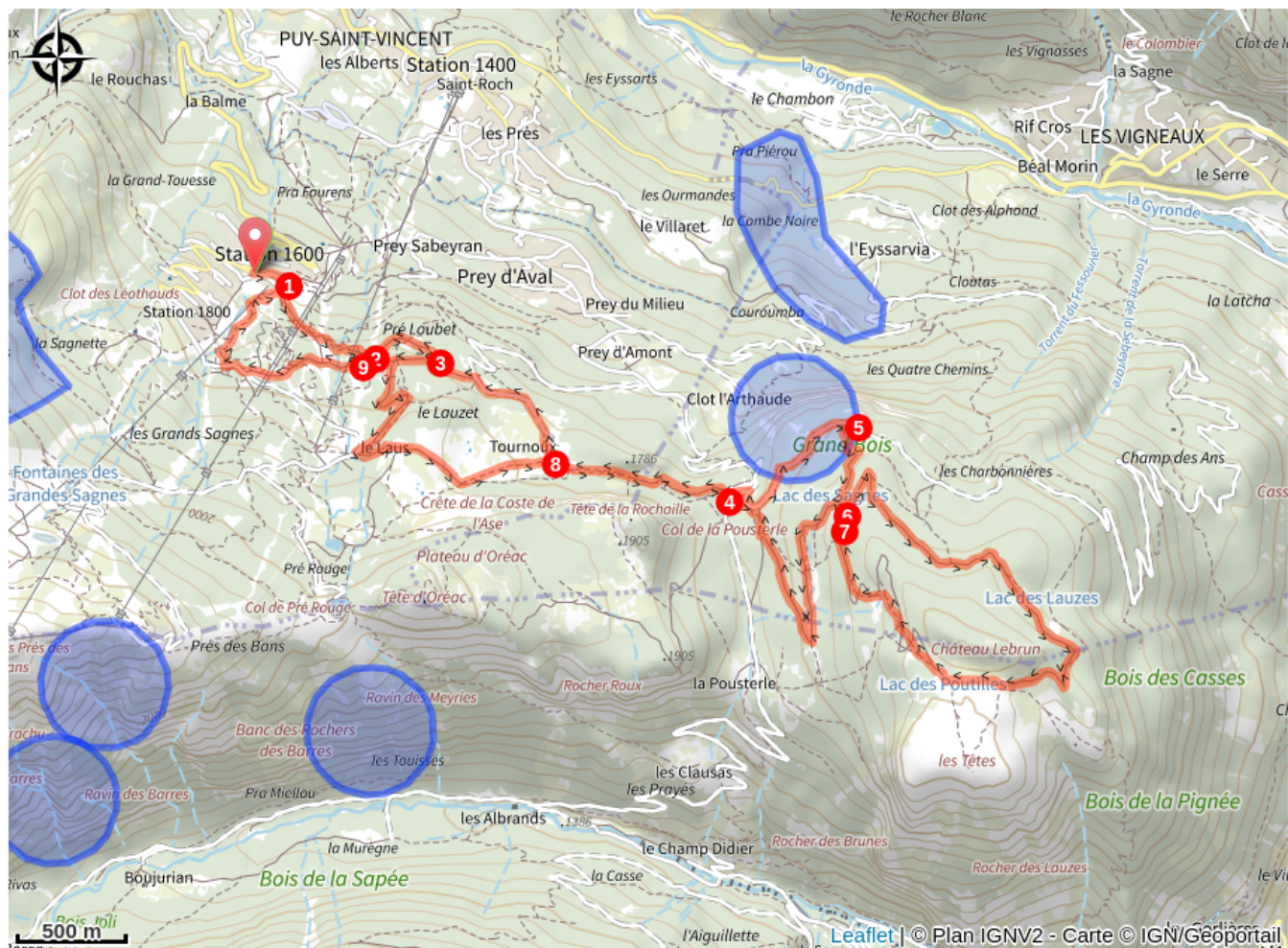


Altitude min 1676 m Altitude max 1992 m

Le départ du parcours s'effectue au Parking Résidence La Voile, Puy Saint Vincent 1600

1. Traverser la piste de luge d'été et prendre la piste forestière à flanc de montagne au dessus du pylone du télésiège de l'Escapade. Ensuite, effectuer une traversée des pistes de skis jusqu'à une piste forestière: passages techniques et peu roulants (poussette possible!)
2. Prendre à gauche la piste forestière
3. Au chalet de Pré Loubet, prendre à droite sur une autre piste qui monte
4. Au col de la Pusterle, laisser la piste de droite, traverser le col et prendre la piste qui monte direction Nord-Est
5. Monter sur la droite direction "Les Têtes"
6. Prendre à gauche
7. De retour vers le lac des Sagnes, prendre la piste à gauche qui descend vers le col de la Pusterle. **Deux passages techniques à prendre avec précaution avec le VTTAE dans la descente jusqu'au col.**
8. De retour à Tournoux, prendre à droite direction la Station 1600 et les Prés puis à gauche sur la piste à l'intersection suivante
9. Traverser les pistes de skis par la piste forestière
10. Prendre à droite la piste du Bike Park "La Draille" et rejoindre ainsi l'office du tourisme

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux - VTT

Recommandations

Avant de partir en VTT, il est impératif de consulter les périodes d'ouverture du parcours sur le site : <https://www.onpiste.com/explorer/routes/vtt-n%C2%B014-les-grandes-tetes-7268>

S'informer de la présence des chiens de protection des troupeaux : <https://www.cc-paysdesecrins.fr/loisirs/pleine-nature>

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Transports en commun >> <https://www.cc-paysdesecrins.fr/mobiliteenunclie>

Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée >> www.paysdesecrins.com

Accès routier

À 14,7 km de L'Argentière-la-Bessée, prendre la D994E, D4 et D804.

Parking conseillé

Parking Résidence La Voile, Puy Saint Vincent 1600

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2140m d'altitude à une distance de 300m sol.

Au site dit de Grand Bois, le couple de faucons a retrouvé son aire de prédilection dans le secteur "flamme de pierre" ; à éviter donc.

http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/amis-grimpeurs-attention-aux-pelerins-voies?fbclid=IwAR2Z8hX_38vpdW3mS499aRnY08jarhfm-5-eNV8K29k3WB3q3Ik2US_Alec

Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>